



**Gilles LECUELLE**  
**Secrétaire national**  
**Dialogue social**

## **COG 2021-2025**

### **LA NEGOCIATION S'ETERNISE .....**

Nous vivons depuis bientôt 18 mois une époque inédite marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos quotidiens, nos vies professionnelles et personnelles.

Cette pandémie a eu bien entendu des effets sur notre communication, notamment via le BREF MSA.

**Concernant nos 4 administrateurs centraux nous avons dû adapter nos modes de travail et de communication ;**

Cependant la Caisse Centrale s'est attachée à informer les 35 caisses et nos élus par une information hebdomadaire intitulé : « les élus de la MSA et la crise sanitaire » afin de rester en contact et donner informations et conseils.

Le sujet primordial qui nous a occupé ces derniers mois est bien la négociation de la future Convention d'Objectifs et de Gestion qui n'a toujours pas abouti à cette heure.

A noter que c'est la première fois, que ces négociations se sont engagées à partir des propositions de l'Institution :

Les trois objectifs de l'Institution sur cette COG :

- **Proposer une protection sociale agricole efficiente avec un niveau de performance accru ;**
- **Répondre aux nouveaux enjeux du monde agricole** (soutien aux entreprises fragilisées, valorisation des métiers, avenir de la ruralité)
- **Consolider le rôle de relais des services de l'Etat au plus près des citoyens** (meilleur accès aux services de proximité et une réponse personnalisée en fonction des spécificités locales).

Pour atteindre ces objectifs, l'enjeu des moyens humains et financiers qui seront octroyés par les pouvoirs publics sera déterminant.

**Les COG précédentes ont déjà fortement réduit ces moyens, pour celle-ci il est impérieux de les consolider.**

Le contexte actuel (Gilets Jaunes, crise sanitaire, agenda rural) ne plaide effectivement pas pour une baisse de nos moyens.

L'Institution a donc fait une proposition stratégique aux Pouvoirs Publics qui vise à maintenir les moyens humains et financiers tout en réalisant des gains de productivité qui pourraient être affectés :

- A l'augmentation de la qualité de services et à l'homogénéisation de celle-ci sur l'ensemble du territoire ;
- A la réalisation des objectifs du Gouvernement, en particulier sur l'agenda rural et la mise en place des « France services ». (200 France Services labellisées MSA dont 30 actuellement ouvertes).
- A réduire les inégalités territoriales de santé avec le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
- Au développement social local avec le recrutement d'assistants sociaux ;
- A la mise en œuvre de dispositifs permettant de lutter contre la précarité et le mal-être agricole.

Pour peser sur ces négociations, la CCMSA a initié un grand nombre de rencontres avec les ministres, les cabinets ministériels et les parlementaires.

Les caisses de MSA ont sollicité, pour leur part, des parlementaires pour déposer des questions écrites au ministre de l'agriculture.

Ce dernier affirme la volonté de conforter le guichet unique MSA.

Les négociations sur les moyens humains et financiers ont débuté au printemps et la MSA espérait une fin des négociations rapide permettant à la Caisse Centrale et aux 35 Caisses de travailler plus sereinement.

Cependant les premiers contacts ont fortement inquiété l'Institution car la position de départ de nos ministères de tutelle, et en particulier de la **Direction de la Sécurité Sociale (DSS) et de la Direction du Budget**, conduisait à **diminuer les effectifs de 1475 ETP sur 5 ans**, soit plus de 10 % des effectifs, alors que ce même pourcentage de gain de productivité avait déjà été réalisé sur la COG précédente.

Réaliser ce dictat équivaldrait à supprimer 5 caisses de taille moyenne, en valeur absolue, ou à supprimer les effectifs dédiés à l'accueil du public ou encore les effectifs de tous les préventeurs ou tous les assistants sociaux.

Cette posture de l'Administration des ministères est en totale contradiction avec les soutiens affichés par les responsables politiques et les élus ces derniers mois.

M. VERAN, Ministre de la Santé et des solidarités, s'était d'ailleurs ainsi exprimé à l'occasion d'une séance de question au gouvernement le 23 mars dernier à l'Assemblée nationale sur son souhait que :

« La nouvelle convention conforte la MSA dans son rôle, majeur, dans ses missions, tout en garantissant (...) la qualité de ses services pour l'ensemble des Français qui en bénéficient ».

Sans ces moyens, il est évident que la MSA ne pourra pas déployer les actions envisagées sur les territoires.

Ce serait un contresens de diminuer les moyens dédiés aux actions sur les territoires, alors que l'offre stratégique de la MSA a été construite dans le cadre de l'agenda rural du Gouvernement qui nécessite plus de présence sur les territoires.

Si la position des hauts fonctionnaires se confirme, la MSA ne pourra honorer ses engagements, **car il s'agira tout simplement d'une entreprise de déconstruction du régime agricole et d'une remise en cause du guichet unique.**

C'est la raison pour laquelle la Caisse Centrale avec le soutien du Conseil d'Administration et en particulier des 4 Administrateurs CFE-CGC, rejette cette base de négociation qui n'est pas acceptable.

Ce positionnement institutionnel semble avoir été entendu et nous sommes désormais dans l'attente d'un retour des tutelles sur la base des propositions faites.

A ce propos la Caisse Centrale a été récemment informée de la possibilité d'embauche de 200 CDD de surcroit alors que la situation était bloquée depuis plusieurs mois. Cette décision permettra une bouffée d'oxygène pour nos Caisses.

Par ailleurs, le Président de la CCMSA, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et le Directeur Général ont rencontré le Président de la République lors des manifestations « Terres de Jim » en Alpes Provence.

Ainsi le Président Pascal Cormery a pu évoquer la négociation difficile de la COG. Sans préjuger de l'avenir le Président de la République a semblé attentif aux argumentations notamment sur la présence indispensable de la MSA sur les territoires et son investissement sur « France Services », les CPTS etc.

Suite à cette rencontre, un changement de comportement semble apparaître avec les négociateurs du côté de l'Etat.

Nous pourrions certainement en dire davantage dans les prochains jours, vous serez bien entendus informés des avancées.

**Dans cette attente ,il faut souligner que la mobilisation pleine et entière tant des élus que des salariés de la MSA**, a permis de porter devant les Pouvoirs publics, une démarche proactive, des propositions réalistes mais ambitieuses pour l'avenir de la protection sociale agricole et ses 2 régimes, permettant de pérenniser et même de développer ses activités.

Pièces Jointes :

- Pour rappel la note COG CCMSA
- Communiqué Fédération Agro
- Communiqué FNECA
- Déclaration commune des Administrateurs du 2ème collège de la Caisse Centrale (CFE-CGC / CGT / FO)

**Thierry MANTEN**  
**1er Vice-Président Caisse Centrale**



**Annie AUBLANC**  
**Brigitte MENIL**  
**François SERPAUD**  
**Administrateurs Caisse Centrale**

*PS : Dans vos agendas, merci aux délégués à l'AG de la Caisse Centrale et aux 1<sup>er</sup> Vice-Présidents de noter les dates*

- *Du 6 octobre à 15h pour notre réunion préparatoire à l'hôtel Campanile de Bagnolet*
- *et du 7 octobre pour l'AG CCMSA au Centre des Congrès de la Villette.*